

Piloter sa démarche de mise en conformité ATEX

Référence :
SEC103F

Catégories :
SECURITE

Sous-catégories: ATEX

LANGUE(S) :



FR

DURÉE :

1 JOUR(S)

ORGANISME DE FORMATION :

NEORISK

OBJECTIFS

La réglementation ATEX (ATmosphères EXplosives) concerne les entreprises dont les équipements ou les activités sont susceptibles de présenter des risques d'explosion en situation de fonctionnement normal ou défaillant (ex. : stockage ou manipulation de solvants, locaux de charge de batteries, stockage de gaz ou de liquides facilement inflammables, production / aspiration de poussières, ...).

Cette formation permet d'acquérir les connaissances nécessaires afin d'aboutir à une mise en conformité complète de son entreprise, de l'identification des zones à risques jusqu'à la rédaction du DRPE (Document Relatif à la Protection contre les Explosions).

Personnes concernées:

Personnel de direction et d'encadrement de l'entreprise. Travailleurs désignés.

Cette formation est reconnue en tant que formation complémentaire pour les travailleurs désignés (Arrêté ministériel du 23.03.18).

CONTENU

Les directives 1999/92/CE et 2014/34/UE (DRPE, certification, achat des matériels, etc.)

Généralités sur les ATEX (gaz et poussières)

- Le phénomène d'explosion
- Les sources d'inflammation (électrique, mécanique, etc.).
- L'évaluation a priori des risques

Le classement par zone

Les différents modes de protection des matériels ATEX électriques et non électriques

- Le phénomène d'explosion
- Adéquation matériels/zone

Les règles d'intervention en zone ATEX

Le document relatif à la protection contre les explosions (DRPE)

La certification de compétence de personnes IECEX CoPC

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques avec support papier et électronique, études de cas, échanges d'expériences.

PRÉREQUIS

Il n'y a pas de prérequis pour cette formation

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise